CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLES ROY ET JOLY
ÉCOLE JOLY – Lundi, 5 décembre 2022
19 h– Local 08
Procès-verbal

Étaient présents(es) : **Parents d'élèves :** Mme Jessie Bérubé ☒ Mme Dominique Brière ☒ Mme Valérie Jomphe ☒
M. Michel Pelletier ☒ Mme Karina Seksaoui ☐ Mme Cindy Simard ☒

Personnel école : Mme Véronique D'Amours ☒ Mme Chantal Désilets ☒ Mme Vicky Dumont ☒
M. Vincent Leroy ☒ Mme Stéfanie Pelletier ☒ Mme Marilyn Roy ☒

Communauté : Gilles Goulet ☒

Invités :

Participait également : **Mme Chantal Dubé, directrice et Mme Annie Chénard, directrice adjointe**

Secrétaire : Mme Jessie Bérubé

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance	Mmes Chantal Dubé et Cindy Simard souhaitent la bienvenue à tous et après vérification du quorum, la réunion débute à 19 h.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	**IL EST PROPOSÉ** par Mme Vicky Dumont **QUE** l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point 12.1 : Fondation Louperivienne : achat de billets. **ADOPTÉE** à l'unanimité	**R-CÉ 22-23-008**

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
3. Procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2022 3.1. Adoption 3.2. Suivis	**IL EST PROPOSÉ** par Mme Stéfanie Pelletier **QUE** le procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2022 soit adopté tel que présenté. **ADOPTÉE** à l'unanimité Aucun suivi.	**R-CÉ 22-23-009**
4. Point de la direction 4.1. Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence (approbation)	Mme Chantal présente M. Gilles Goulet comme représentant pour la communauté. Mme Véronique D'Amours donne une mise à jour du travail effectué sur le plan d'action. Elle explique qu'il y a un comité à travailler sur ce dossier. Un portrait de l'école a été fait. Le milieu le plus à risque est le terrain de l'école. Il y avait une problématique avec les autobus au début mais la situation s'est améliorée. Les enfants se sentent en sécurité à l'école selon un sondage. La manifestation la plus importante sont les insultes. Au début de l'année, le SCP a été mis en place, ils documentent dans un baromètre les comportements. Il y a un programme qui a été implanté l'an dernier le programme Hors-piste pour prévenir l'anxiété. Il y a eu une activité avec une policière avec les élèves de 6e année à la suite de cyberintimidation. Mme Chantal termine en parlant du prochain projet éducatif qui va surement mettre l'emphase sur le bien-être et la sécurité des élèves. Donc les 2 programmes vont dans cette voie. Mme Jomphe mentionne la mise en place de locaux d'apaisement pour les enfants et demande si des	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	professionnels tel qu'un ergothérapeute ont été impliqués dans le projet. Mme Véronique D'Amours mentionne que ce type de local fait partie du cadre de référence du CSS et au besoin, des professionnels seront interpellés. **IL EST PROPOSÉ** par Mme Valérie Jomphe **QUE** le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence soit approuvé tel que présenté. **APPROUVÉE** à l'unanimité	**R-CÉ 22-23-010**
4.2. Normes et modalités (approbation)	Mme Chantal Dubé présente le document des normes et modalités. Mme Jomphe questionne sur la norme qu'un enfant qui atteint l'âge pour aller au secondaire doit aller au secondaire et ce, même s'il n'a pas atteint la 6e année selon la loi. Il peut y avoir une dérogation pour pouvoir faire une 6e année. Le cadre légal à cet effet est le régime pédagogique. Mme Chénard soumet l'idée de parler plus en profondeur des cheminements particuliers lors d'une prochaine rencontre. **IL EST PROPOSÉ** par Mme Cindy Simard **QUE** le document des normes et modalités soit approuvé tel que présenté. **APPROUVÉE** à l'unanimité	**R-CÉ 22-23-011**
4.3. Grille-matières 2023-2024 (information)	La grille-matières sera déposé en février au conseil d'établissement. Le cours d'éthique et culture religieuse deviendra le cours culture et citoyenneté québécoise.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	Mme Cindy Simard questionne sur l'anglais. Est-ce possible d'avoir des cours parascolaires pour combler la diminution des heures d'anglais. L'école est à travailler afin d'offrir des activités parascolaires en ce sens. Le CÉ confirme que l'anglais est important. Mme Brière mentionne qu'il y a certaines écoles qui font la moitié de l'année en anglais. Mme Chantal Dubé souligne que pour faire un tel changement, une dérogation doit être apportée. Enseignant moyenne de 20.5 heures Spécialité : 4.5 heures La grille est en discussion avec le personnel école Roy Joly La consultation va reprendre au retour des fêtes. Pour ce qui est de la couleur de l'école (Voie Sportive et la Voie Musicale) cette dernière va demeurer.	
4.4. Activités-sorties 2022-2023 (approbation-information)	Mme Chantal Dubé présente les nouvelles demandes d'activités et sorties : • Magicien d'Oz, journée hivernale pour l'école Roy • Activité de vente de sucre à la crème pour la classe d'adaptation. Les sacs seront vendus au coût de 5 $ • Écoles Roy et Joly : journées blanches au chalet des sports de Notre-Dame-du-Portage au courant des mois de janvier et février **IL EST PROPOSÉ** par Mme Marilyn Roy **QUE** ces activités et sorties soient approuvées telles que présentées. **APPROUVÉE** à l'unanimité	**R-CÉ 22-23-012**

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
4.4.1. Dons reçus : Caisse Desjardins	Mme Chantal Dubé informe des dons reçus : • Caisse Desjardins : 1095 $ pour l'école Roy et 1 275 $ pour l'école Joly Don matériel d'un chandail de soccer. M. Simon Desjardins fera le tirage du chandail dans le cadre de son tournoi à l'interne.	
4.5. Projet éducatif	Le PEVR du CSS sortira sous peu et à la suite de cela, chaque école débutera le travail pour le projet éducatif. Un projet éducatif doit avoir des enjeux avec des objectifs concrets et mesurables pour chacun de ces enjeux. Il faut viser un ou deux enjeux, car nous devons les évaluer les suivre au quotidien et les analyser. Le projet éducatif doit toucher tous les élèves. Mme Cindy Simard questionne s'il y a des parents intéressés à être sur le comité. Mme Cindy Simard se propose pour siéger sur le comité. Mme Chantal Dubé confirme qu'il y aura un calendrier de rencontres.	
5. Point du personnel des écoles Roy et Joly	Mme Vicky Dumont (École Roy): Il y a un calendrier de l'avent qui a été mis en œuvre pour l'ensemble des classes du préscolaire. Elle mentionne la cueillette de denrées non périssables. La collecte va bon train. C'est le carrefour d'initiatives populaires qui viendra chercher les denrées. La bibliothèque sera prête à accueillir bientôt les enfants peut-être avant Noël. Le père Noël viendra rencontrer les enfants le 20 décembre. Avec le projet SCP il y aura une célébration d'école le 15 décembre soit un après-midi disco.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	Mme Stéfanie Pelletier (École Joly) : La cueillette de denrées va bon train. Le 22 décembre l'école a un déjeuner de prévu et le CEGEP va accueillir les groupes dans l'après-midi avec des activités. Les 6e années ont préparé une pièce de théâtre.	
6. Point du service de garde 6.1. Semaine de relâche (résolution)	Au cours du mois de novembre il a eu deux journées pédagogiques : Journée fluo et journée Ninja Warrior. Monsieur Michel Pelletier félicite le personnel pour les bonnes idées de journée thématique. Projet de carte de Noël avec la collaboration des enseignantes pour les élèves de 3e année pour le personnel de l'hôpital St Joseph. Ce sont les éducatrices qui feront la distribution. La magie des lutins est arrivée à l'école Joly. Mme Chantal Dubé mentionne que le service de garde sera fermé pendant la semaine de relâche étant donné les Jeux du Québec. Il va avoir un enjeu pour les journées du 2 et du 3 mars. Donc, si le service n'est pas essentiel pour ces deux journées, nous inviterons les parents à ne pas inscrire leur enfant au service de garde. **IL EST PROPOSÉ** par M. Gilles Goulet **QUE** la fermeture du service de garde pendant la semaine de relâche soit approuvée. **APPROUVÉE** à l'unanimité avec résolution à l'appui	**R-CÉ 22-23-013**
7. Point de l'O.P.P.	Mme Jomphe prend parole pour l'O.P.P. Le comité est en préparation des deux déjeuners de Noël. Il y a plus de parents pour l'école Roy que pour l'école Joly. Il y a eu une	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	rencontre en début d'année avec les responsables enseignants.	
8. Point du représentant au comité de parents 8.1. Sondage PVER	Mme Dominique Brière explique que le questionnaire a été envoyé à tous les parents et non seulement aux parents des CÉ. Il y a eu un rappel aujourd'hui et déjà plusieurs réponses ont été reçues. Il y a eu une demande pour avoir les CÉ en Teams et cette demande a été refusée. Il y a eu aussi mention d'ouverture ou fermeture du service de garde lors des journées tempête. Mme Chantal Dubé explique qu'il y a différents enjeux qui diffèrent dans les milieux et donc chaque direction d'école travaille de manière individuelle pour prendre la meilleure décision selon la situation. Si le centre de services scolaire ferme il est certain que le service de garde ferme aussi. Un autre point qui concerne la reconnaissance de parents va être approfondi au courant des prochaines rencontres.	
9. Point du représentant de la communauté	M Goulet mentionne la possibilité de faire des activités intergénérationnelles avec l'AQDR. Mme Annie Chénard fait mention d'une offre qui a été reçue justement par ce regroupement. Il a possibilité d'avoir des dons à l'école pour chaque activité.	
10. Rapport du trésorier	Budget initial : 1 100 $ Mme Véronique D'Amours demande s'il est possible de prendre un montant d'argent pour regarnir la bibliothèque. Un montant de 300 $ a été approuvé. Rappel de transmettre les frais de déplacements avant la fin du trimestre de décembre.	
11. Période de questions de l'assemblée	Aucune question.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
12. Autres points 12.1. Fondation Louperivienne	Mme Chantal Dubé mentionne le point de la Fondation Louperivienne qui a été mis sur pause avec la pandémie. Une activité de reconnaissance des élèves avec gala au mois de mai est au programme. Le CÉ est invité à acheter des billets pour un souper afin de contribuer à la Fondation. Lors des dernières années, le CÉ achetait deux billets et les faisait tirer aux membres. Le coût est de 110 $ le billet. Le souper aura lieu le 28 avril et le gala, le 26 mai. **IL EST PROPOSÉ** par Mme Vicky Dumont **QUE** l'achat de deux billets de la Fondation Louperivienne soit approuvé tel que présenté. **APPROUVÉE** à l'unanimité	**R-CÉ 22-23-014**
12.2. Remplacement en cas d'absence	Mme Cindy Simard demande si nous devons aviser lorsque nous sommes absentes lors des rencontres. Ce sont les membres qui doivent trouver les remplaçants. Mme Chantal Dubé confirme que la liste sera envoyée aux membres pour se trouver un remplaçant. On doit se référer à la procédure dans nos règles de régie interne.	
12.3. Glace dans la cour d'école	La cour d'école de Roy est glacée et on demande aux enfants de marcher à quatre pattes. Cela porte à réflexion. Le CÉ demande un suivi des mesures afin de déglacer la cour. La direction fera le suivi aux ressources matérielles afin de respecter le devis au contrat du déneigeur.	
13. Date de la prochaine rencontre : 6 février 2023	La prochaine rencontre aura lieu le lundi 6 février 2023.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
14. Levée de l'assemblée	**IL EST PROPOSÉ** par M. Gilles Goulet **QUE** l'assemblée soit levée à 20 h 55. **ADOPTÉE** à l'unanimité	**R-CÉ 22-23-015**

Cindy Simard, présidente

Chantal Dubé, directrice

N:\Partage-Primaire\Roy\Conseil d'établissement\2022-2023\Procès-verbal\Gabarit 5 décembre 2022.docx